

PAROISSE ST MARTIN DES MARCHES DU LIVRADOIS

Billom – Bongheat – Chas – Égliseneuve près Billom - Espirat – Estandeuil –
Fayet le Château – Glaine Montaigut - Isserteaux – Mauzun – Montmorin – Neuville –
Reignat – St Dier d’Auvergne - St Jean des Ollières – St Julien de Coppel – Trézioux

Presbytère de Billom, 4 Place des Écoles 63160 Billom

Pour contacter le père Gibert, curé : 04 73 68 41 00

PERMANENCE D'ACCUEIL au presbytère de Billom

Lundi Samedi 10 h à 12 h 04 73 68 41 00

Adresse e-mail : <paroisse32.st.martin@gmail.com

Site internet : <http://saintmartin-billom.catholique.fr>

Pour les funérailles, appeler le 06 32 69 99 32

FÊTES PASCALES

Fête des Rameaux : Bénédiction des Rameaux avant toutes les messes

Sa 24 18 h Messe à St Julien de Coppel et Espirat

Di 25 10 h Messe à St Dier 11 h Messe à Billom (St Cerneuf)

Lu 26-03 : 20 h 30, sacrement de la Réconciliation,
chapelle de la Miséricorde

Jeudi Saint Cène du Seigneur 19 h Messe en famille (St Cerneuf)

Vendredi Saint 15 h Chemin de Croix à la Salette avec les jeunes du
collège Notre Dame 19 h Office de la Passion (St Cerneuf)

Samedi Saint Veillée pascale 20 h 00 Billom et St Dier

Dimanche Pâques : Messe : 10 h à St Julien 11 h à Billom

AVRIL 2018 Horaires des messes du dimanche

Samedi 18 h 30 St Julien (sauf le 31 mars, messe 1^o avril 10 h)

Dimanche 9h30 St Dier (8 avril à 10 h)

11h Billom (St Cerneuf)

1868 - 2018

**150 ans de l'édification de la Chapelle de La Salette
sur le Turluron**

à cette occasion la paroisse St Martin propose

un pèlerinage à Notre Dame de la Salette, en Isère,

16 et 17 juin

s'inscrire avant le 12 avril au presbytère.

ISSN 2428-680X

N° 180 Mois d'avril 2018

ALLELUIA

PÂQUES

Paroisse SAINT MARTIN
des Marches du Livradois

Pâques la plus grande des fêtes chrétiennes

Pâques commémore la Passion, la Mort et la Résurrection du Christ,
élément central de notre foi, de notre espérance chrétienne.

Le dimanche de Pâques clôture la semaine sainte : le dimanche des Rameaux où Jésus est acclamé comme un roi, le Jeudi saint où, au cours du dernier repas pris avec ses apôtres, il nous donne sa chair en nourriture en leur disant : « Vous ferez cela en mémoire de moi. » Et le Vendredi saint, livré par l'un des siens, il souffrit sa passion et la crucifixion. Mais la vie est plus forte que la mort, et comme annoncé il ressuscitera dans la nuit de Pâques.

Lors de la vigile de Pâques ou Veillée pascale, les chrétiens renouvellent leur profession baptismale et les catéchumènes adultes sont baptisés. Le cierge pascal, allumé et béni au début de la veillée, symbolise la présence du Christ ressuscité dans nos églises. Il est porté dans le chœur où il sera allumé à chaque cérémonie, de Pâques à la Pentecôte, puis à toutes les célébrations de baptêmes et de funérailles.

La résurrection de Jésus est l'accomplissement des promesses faites par Dieu à son peuple. Par sa résurrection le Christ sauve l'homme du péché et l'appelle à la vie éternelle.

Cette fête de Pâques invite chacun de nous à un passage, à une conversion

« de la haine à l'amour, de l'offense au pardon, de la guerre à la paix,
du mensonge à la vérité, du doute à la foi, du découragement à l'espérance,
des ténèbres à la lumière, de la tristesse à la joie, de la mort à la vie ! »

Bonne fête de Pâques à tous et à chacun !